

**4.1.9. - Da vemor an autrou Prosper Andrieux [...]**

**Da vemor an autrou Prosper Andrieux, mempr eus a vureau a vad-ober Montroulez, decedet ar 5 eus a vis mae 1842.**

**A la mémoire de Monsieur Prosper Andrieux, membre du bureau de bienfaisance de Morlaix, décédé le 5 mai 1842.**

*Transcription : volume 2, page 94.*

Ce texte composé par Lédan a été publié sur une feuille volante qui n'est pas répertoriée par Ollivier, mais faisait partie de l'ancienne collection Gaidoz <sup>145</sup>. Une copie de la main de Lédan est conservée au volume 4, p. 413, des «Guerziou, Chansoniou, ha Rimou Brezoneg» de Morlaix.

Charles Marie Prosper Andrieux, né le 17 juin 1811, demeurait quai de Tréguier à Morlaix où il était négociant à la suite de son père. C'est sans doute ce dernier qui participa en 1827 à l'impression du «Testament Nevez» de Le Gonidec, comme en témoigne le papillon imprimé au verso de l'exemplaire déposé à la bibliothèque de la Marine à Brest : *Cette traduction du «Nouveau Testament» a été faite par M. Le Gonidec et imprimée aux frais d'une société charitable. M. Andrieux, négociant à Morlaix, est prié d'en remettre un exemplaire à ...* <sup>146</sup>

Membre d'une oeuvre de bienfaisance, Prosper Andrieux s'occupait de la répartition des aumônes auprès des indigents. Il jouissait d'une grande considération dans la ville de Morlaix, et quand il succomba à une maladie dont il était atteint depuis longtemps, une foule immense assista *au convoi de ce jeune homme, universellement regretté* <sup>147</sup>. La note que Lédan appose au vers 42 laisse supposer que ce chant a été composé pour le jour de l'enterrement. Sa vente pouvait accompagner la souscription ouverte pour l'érection d'un monument à la mémoire du bienfaiteur. Au conseil municipal du 9 mai 1842, M. Augustin prononçait une allocution rappelant le noble exemple de dévouement donné par Prosper Andrieux et les preuves touchantes de reconnaissance à son égard données par les habitants de Morlaix. Il priait également *l'administration municipale de faire appel aux habitants, à l'effet d'ériger à ce martyr de la charité un monument digne de lui, lequel serait placé sur sa tombe et demandait en outre que l'une des salles du nouvel atelier d'apprentissage reçoive le nom de Salle Andrieux* <sup>148</sup>.

Malrieu : Non référencé

Version des Poésies populaires de la France :

- [1 b] LEDAN, Da vemor an autrou Prosper Andrieux [...], Poésies populaires de la France, 1852, vol. 5, f° 276r-277r.

Autres versions bretonnes :

- [1 a] LEDAN, Da vemor an autrou Prosper Andrieux [...], B.M. Morlaix - Guerziou Chansoniou ha Rimou Brezoneg, s.d., vol. 4, p. 413.

- [1 c] OLLIVIER, Da vemor an autrou Prosper Andrieux [...], B.M. Rennes - Manuscrit 979, s.d., pp. 479-480.

<sup>145</sup> **Bailloud**, *L'imprimerie Lédan à Morlaix (1805-1880) et ses impressions en langue bretonne*, p. 52.

<sup>146</sup> **Dujardin**, *La vie et les oeuvres de Le Gonidec*, p. 83.

<sup>147</sup> Feuille d'Annonces de Morlaix, 7 mai 1842.

<sup>148</sup> Feuille d'Annonces de Morlaix, 27 mai 1843.